

A

**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 JUIN 2010
- 18 heures -**

Approbation du procès verbal de la séance de conseil municipal du 29 mars 2010

BUDGET ET BUDGET :

1. Approbation du compte administratif 2009 – JP LAULOM
2. Affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget de la commune pour l'année 2009 – JP LAULOM
3. Casimo le Miami – rapport annuel du délégataire exercice 2008-2009 – JP LAULOM
4. Conseil général – répartition du fonds départemental d'aide à l'équipement des collectivités (F.D.A.F.C.) année 2010

URBANISME :

5. Révision du PLU – signature de l'avenant n° 4 à la convention d'étude avec le cabinet « Dessain de ville » – B. CAZENEUVE
6. Viographie – dénomination nouvelle de la rue Jacques de Chornvit en rue Jacques et Christian de Chornvit – B. EYMERY

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

7. Convention pour l'occupation des appartements communaux 58 avenue des Colonies par les gendarmes saisonniers de L'ANTON -saison 2010 – A. BERTHELET
8. Acte de rétrocession d'une concession inutilisée au cimetière les Bruyères au profit de Madame VIDEAU Colette – A. BERTHELET
9. Acte de rétrocession d'une concession inutilisée au cimetière les Bruyères au profit de Madame HAVEL Micheline – A. BERTHELET
10. Acte de rétrocession d'une concession inutilisée au cimetière les Bruyères au profit de Madame CHAUDET Josette – A. BERTHELET

CADRE DE VIE :

11. Gestion du site de Saint Brice – les Quinconces – le Coulin – demandes de subvention pour le garde gestionnaire et suivi ornithologique – B. CAZENEUVE
12. Gestion du site de Saint Brice – les Quinconces – le Coulin – demandes de subvention pour les travaux d'entretien ou d'aménagement – B. CAZENEUVE

ASSOCIATIONS JEUNESSES :

13. Tarifs de l'école de musique à compter du 2 septembre 2010– N. MASSON
14. Convention de partenariat entre la commune et le conseil général pour CAP 33 – saison 2010 – N. MASSON
15. Convention de partenariat entre la commune et le conseil général pour l'opération « bus plage » – été 2010 – N. MASSON
16. Convention de partenariat avec la commune d'Arès relative au relais d'assistantes maternelles – N. MASSON

Hôtel de Ville